

La veille municipale

mercredi 6 mai 2009
volume 12, numéro 18
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant **ACCÈS LÉGAL**^{md} : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

2 Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 18 du 6 mai 2009

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 16A du 28 avril 2009

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 17 du 2 mai 2009

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Lois municipales modifiées

Aucune modification cette semaine.

Règlements municipaux modifiés

Arrêté ministériel concernant l'accord d'une permission générale à toutes les municipalités et régies intermunicipales afin qu'elles puissent, jusqu'au 31 mars 2010, modifier certains contrats conclus avec une entreprise exploitant un centre de tri, [R.R.Q., c. C-19, A.M. 2009 du 21-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 2262], nouveau.

Règlement sur l'Entente canadienne sur l'immatriculation des véhicules, [R.R.Q., c. C-24.2, r. 0.1.03], abrogé.

Règlement abrogeant divers Règlements portant sur des accords ou des ententes de réciprocité en matière d'immatriculation ou de permis de conduire, D. 489-2009 du 22-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 2252, a. 3.

Règlement sur une entente de réciprocité entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État de la Floride concernant les permis de conduire et les infractions aux règles de la circulation routière, [R.R.Q., c. C-24.2, r. 0.1.1.1], abrogé.

Règlement abrogeant divers Règlements portant sur des accords ou des ententes de réciprocité en matière d'immatriculation ou de permis de conduire, D. 489-2009 du 22-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 2252, a. 1.

Règlement sur les ententes de réciprocité entre le gouvernement du Québec et certains états américains en matière d'immatriculation des véhicules de commerce, [R.R.Q., c. C-24.2, r. 0.1.5], titre, a. 1, ann. 42, 43.

Règlement modifiant le Règlement sur les ententes de réciprocité entre le gouvernement du Québec et certains états américains en matière d'immatriculation des véhicules de commerce, D. 490-2009 du 22-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 2253, aa. 1-3.

Règlement sur l'immatriculation des véhicules routiers, [R.R.Q., c. C-24.2, r. 1.01.1], aa. 2, 53, 56-60, 60.10, 60.10.1, 60.23, 60.23.1, 60.31, 60.38.1, 112.2.

Règlement modifiant le Règlement sur l'immatriculation des véhicules routiers, D. 491-2009 du 22-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 2261, aa. 1-10.

Règlement sur la médiation des demandes relatives à des petites créances, [R.R.Q., c. C-25, r. 2.01], aa. 13, 14.

Avis d'indexation, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 451.

Tarif des frais judiciaires applicables au recouvrement des petites créances, [R.R.Q., c. C-25, r. 9.02], aa. 2-7.

Avis d'indexation, Avis, (2009) 141 G.O. 1, 449.

Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels, [R.R.Q., c. C-26, r. 1.1], a. 2.10.

Règlement modifiant le Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels, D. 474-2009 du 22-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 2251, a. 1.

Règlement sur la chasse, [R.R.Q., c. C-61.1, r. 12], aa. 17, 19, ann. II, III, IV, V, LI, LII, LXXXVIII, CXXXVI, CLIX.

Règlement modifiant le Règlement sur la

chasse, A.M. 2009-021 du 22-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 2264, aa. 1-8.

A.M. 2009-020 du 21-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 2296.

Règlement sur l'établissement du Parc national Kuururjuaq, [R.R.Q., c. P-9, D. 461-2009 du 22-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 2245], nouveau.

Règlement sur les parcs, [R.R.Q., c. P-9, r. 23], aa. 3, ann. 24.

Règlement modifiant le Règlement sur les parcs, D. 462-2009 du 22-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 2249, aa. 1, 2.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 18 du 6 mai 2009

DÉCRETS ADMINISTRATIFS

Convention complémentaire n° 20 à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois — Entrée en vigueur.

D. 458-2009 du 22-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 2293.

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Mise en oeuvre du Programme d'aide financière relatif à l'imminence de mouvements de sol au bénéfice des propriétaires des résidences principales sises aux 680, 882, 886, 968, rue Principale dans la Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François.

A.M. 0017-2009 du 08-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 2295.

Mise en oeuvre du Programme d'aide financière relatif à l'imminence de mouvements de sol au bénéfice des propriétaires des résidences principales sises au 31, rang des Éboulements-Centre, aux 158, 196, 228-230, 268, 272, rue Félix-Antoine-Savard et au 864, chemin de l'Anse, dans la Municipalité des Éboulements.

A.M. 0018-2009 du 08-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 2295.

Levée de la soustraction au jalonnement, à la désignation sur carte, à la recherche minière ou à l'exploitation minière de terrains en prévision d'une modification des limites du parc d'Aiguebelle édictée par l'arrêté ministériel numéro 91-296.

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 16A du 28 avril 2009

Rien à signaler dans ce fascicule.

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 17 du 2 mai 2009

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, LOI SUR L'...

Ville de Saint-Gabriel (*Délégation*).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 449.

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES...

AFFAIRES MUNICIPALES, RÉGIONS ET OCCUPATION DU TERRITOIRE

Régie intermunicipale de police des Seigneuries (*Dissolution*).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 463.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INNOVATION ET EXPORTATION

HEURES D'AFFAIRES

Municipalité de Rawdon (*Avis d'autorisation*).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 463.